****

**Procès-verbal du CA de France Plumfoot**

**jeudi 27 septembre 2018**

*Les membres présents sont : Ayman Moussa (Président), Kevin Eybert par skype (Trésorier), June Wade (secrétaire), Etienne Sèche, François Grignard (Vice-Président), Thomas Carré, Charlie Amans. Absent : Laurent Chapelet*

*Le Président ouvre la séance à 20h15.*

**ORDRE DU JOUR :**

**1 ● QUESTIONS INSTITUTIONNELLES**

**a/ Durée des mandats pour CA / délégations / statuts exceptionnels**

**b/ Périmètre d’intervention pour les comités**

**c/ Défraiement de mission**

**d/ Changement de statuts**

**2 ● BUDGET**

**a/ Point sur saison passée + prévisionnel**

**b/ Mondial 2019**

**c/ Equipe de France**

**d/ Volants**

**e/ Mission Trang / Etienne à Bordeaux**

**3 ● SAISON 2019**

**a/ OPEN 2019**

**b/ Calendrier**

**c/ Championnat 2019**

**d/ Stage(s) arbitrage**

**4 ● COMMUNICATION**

**a/ Nouveaux canaux**

**b/ Site web**

**c/ Adresses e-mail**

**5 ● DIVERS**

**a/ Absence Laurent**

**b/ SFE**

**c/ Goodies**

**ANNEXE**

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**1 ● QUESTIONS INSTITUTIONNELLES**

**a/ Durée des mandats pour CA / délégations / statuts exceptionnels**

* **COC : mandat par personne ou global ? 2 ans renouvelable ?**

*François* : Quelle serait échelle du temps la plus pertinente ?

*Ayman* : Qu’en pense le COC ?

*François* : La dynamique est de plus en plus importante, et si on met un cadre officiel il faut garder à l’esprit que durant le mandat il y a des moments charnières où il ne faudrait pas changer d’équipe. Par exemple les propositions de la saison suivante devraient être décidées dans la précédente.

*Kevin* : Ne faudrait-il pas décider le périmètre d’intervention d’abord ?

*Ayman* : C’est le prochain point à l’ordre du jour. Puisque personne ne semble avoir d’idées claires pour le mandat, on reviendra dessus après avoir parlé du périmètre.

* **COM : mandat 31 Août 2019 ?**

*Ayman* : Je passe donc au mandat du COM, là c’est assez simple : on le dissout après la CM, disons le 31 août pour laisser de la marge.

Ensuite : quid du mandat du sélectionneur ?

* **Sélectionneur : mandat 31 Août 2019, renouvelable ? Assistant sélectionneur ?**

*Thomas* : Après chaque coupe du monde ?

*Etienne* : Après chaque saison ?

*Ayman* : Mieux vaut donner du temps au sélectionneur, après chaque coupe du monde semble plus approprié (il y a une coupe d’Europe en alternance avec coupe du monde normalement).

*Etienne* : Mais si sélectionneur est nul on est coincé avec jusque la coupe du monde ?

*Ayman, François* : Non, non, bien sûr, il est possible de le révoquer. On parle juste d’un moment où, soit on le reconduit, soit on fait un appel à candidature.

*Thomas* : Moi je pense qu’aligner le COC à ce calendrier me semble bien.

*François* : Pas forcément car les moments charnières du COC ne sont pas ceux du sélectionneur

*Charlie* : tant qu’on parle du sélectionneur, sans que cela soit à l’ordre du jour, je voulais savoir quel était l’intérêt d’un assistant sélectionneur ?

*François* : important pour pouvoir accompagner équipe masculine et féminine pendant les compétitions

*Kevin* : important pour pas délaisser également marseille, ça permet de faire un retour au sélectionneur.

*Ayman* : C’est un point de vue problématique parce que ce n’est pas juste pour Dunkerque par exemple, il n’y a pas de raison que Marseille soit ainsi privilégié, ça me gêne qu’on le formule ainsi.

*François* : Kevin n’a pas été choisi parce qu’il est à Marseille ce détail est accessoire.

*Etienne* : Et : séparer sélectionneur équipe masculine et féminine ? En vrai l’équipe féminine est un peu délaissée, moins d’investissement. Elle mériterait un sélectionneur.

*François* : Le double mixte contraint de penser globalement.

*Charlie* : Risque de créer des contradictions si 2 sélectionneurs (dispute à propos du double mixte)

*Ayman* : OK, pour le sélectionneur on part donc sur 2 ans après chaque CM (mandat éventuellement renouvelable, mais nouvel appel à candidature).

* **Membre d’honneur : mandat ?**

Passons au mandat des membres d’honneur : nul part dans les statuts évoqué, ou dans dans PV d’AG.

*Tous* : si si si c’est dans les statuts ; mais qu’attend-t-on d’un membre d’honneur ?

*Charlie* : rien c’est un symbole

*Etienne* : c’est une sorte de remerciement et permet de participer dans la communauté sans en faire partie.

*Ayman* : voulez-vous une durée au statut du membre d’honneur ?

*Thomas* : il me semble que c’est noté dans les statuts.

*Ayman* : OK, on laisse en l’état on passe à autre chose.

**b/ Périmètre d’intervention pour les comités**

* **Est-ce le COC qui gère toutes les compéts incluant OPEN et mondial 2019 ?**

*Kevin* : l’envoi du mail de FP aux hongrois suite au problème de tricherie (⅔ du COC était contre, mais majorité CA pour) me pose problème, mais depuis Thomas lui a expliqué que le COC était au service du CA de France Plumfoot.

*Thomas* : ça devrait être pareil pour le COM, le CA a le dernier mot.

*Thomas* : les attributions du COC sont d’aspect théorique principalement. Charlie pense pareil.

*François* : le COC devait coordonner entre les clubs et organiser les compétitions.

*Ayman* : implication dans l’organisation plutôt théorique, mais interaction possible notamment avec clubs néophytes pour les accompagner.

*Etienne* : s’il y a un doute au sujet d’une compétition, c’est le COC qu’il faut contacter.

*Ayman* : domaine du COC, réclamer auprès des clubs les dates de compet par exemple.

*François* : tout ce qui est de l’ordre du local, physique : hébergement, installation terrain c’est au club de gérer.

*François* : En revanche pour ce qui est de la buvette et recette buvette ce n‘est pas de son ressort ?

*Ayman* : il n’a jamais été question que le COC s’en charge.

Le COC gère championnat de france et open, c’est ce que j’avais retenu je le pensais prévu pour les compétitions nationales. En revanche pour les compétitions internationales il vaut mieux que ce soit le CA qui gère car relations extérieurs.

*Charlie* : COM n’est pas une compétition du ressort du COC.

*François* : rédaction du règlement pour le COC puis soumis à validation du CA.

*Etienne* : les interactions avec la communauté du plumfoot n’est pas le rôle du COC, mais du CA.

*Ayman* : tout ce qui a trait au compétition interne, le COC prend les décisions et si CA n’est pas d’accord il le fait savoir. Pour interaction avec étranger le COC se réfère au CA.

*François* : aucune raison que le COC communique avec les étrangers.

*Ayman* : si par exemple pour l’envoi d’invitation au compétition (OPEN), mais pas d'interaction avec fédération étrangère.

*François* : les tableaux Open de France, qui gère ?

*Ayman* : le COC

*Thomas* : pour COM, j’attends la même chose du COC.

*Charlie* : non non non cette compétition n’est pas de notre ressort (ISF)

*Charlie* : pour les contacts avec les étrangers, un membre du CA pourrait en être chargé. Le COC fait ce qui est sportif, le CA décide qui délibère avec les étrangers.

OK pour le périmètre d’action du COC.

*Kévin s’en va. Puis revient*

* **Nomination / Mandat du COC : nomination du groupe, consensus**

Quand : pour Ayman, après l’AG. Cela permettra de récolter des candidatures. Si aucun membre du COC actuel ne veut continuer, quelqu’un devra être désigné pour s’assurer du passage de témoin à la nouvelle équipe. Le nombre de membres n’est pas fixé. Donc mandat de COC de 1 an, reconductible après chaque AG.

Répartition COM / COC : se fait avec souplesse. Seule décision importante : décision de faire tous les matchs de reclassement.

Mission pour le COM : voir avec la fédé internationale règlement quant aux matchs de reclassement.

**Question du budget du COM : quel serait son budget + dans quelle mesure le budget est-il le sien ?**

**Question du vote au CA sur les questions concernant COM, COC, Sélectionneur (et autres délégations du CA) : faut-il inclure les personnes du COM / COC / Sélectionneur ?**

Après plusieurs discussions, la réponse est OUI : tous les membres du CA votent, sauf dans le cas d’une nomination.

Ayman propose que les décisions internes du COM soit passées au CA au moment du rapport mensuel du COM. Le CA se prononce sur les points. Si un membre du CA voit un problème, il y a un vote et cela se termine là. Tout le monde est d’accord.

*Etienne* : pour les sous il faut que le COM fasse des demandes de ligne budgétaire. Mais sous l’item le COM fait ce qu’il veut. + montant de notification à tous.

Se pose la question spécifique de l’éventuelle rémunération d’Emily pour faire une vidéo sur la plume, pour la CdM ou non.

*Kévin* : il y a eu la question des défraiements. Cela avait du sens de défrayer. Pour Emily, on est d‘accord que c’est plutôt un montant symbolique. Il faut de la reconnaissance et non que du bénévolat qui épuise, mais alors : pourquoi untel ou untelle ne serait pas gratifié ? Il faudrait alors donner des critères.

*Etienne* : pour les logos, etc., Mailan a dit qu’elle connaissait des gens, mais qu’elle voulait leur donner quelque chose pour les appâter.

*Ayman* : on n’a pas le temps aujourd’hui de trancher de tout cela. Là il y a urgence : Emily peut avoir du matos rapidement. il faut voter.

*June* : pour Emily c’est 3-4 jours de temps de travail.

*Charlie* : personne n’a jamais rien demandé pour cela.

*Thomas* : besoin urgent. Problème car c’est une amie.

*Etienne* : besoin urgent et compliqué. Antho a dit oui mais est à Marseille, doit ramener du matos… Ce que propose Emily tombe un peu du ciel. J’ai pas envie de dire oui à Emily car c’est une amie.

*Ayman* : on commence là à dégager des principes. Le montant du rabais par exemple. Mais je n’ai rien vu : il y a le risque que cela ne nous satisfait pas. Pour être sain : il faut dire que ça vient du COM.

*June* : Que contiennent les caisses de FP ?

*Kevin* : France Plumfoot a aujourd’hui 7000 euros pour l’année dans le budget prévisionnel, sans subvention et avec des hypothèses pessimistes.

*Charlie* : 100 euros c’est peu, mais il y a une question de principe.

*François* : on ne peut échapper au principe et à l’iniquité, mais problème du niveau de cercle des gens qui “doivent” du bénévolat. Les membres du CA ne peuvent être rémunérés, au-delà peut-être. On n’aura jamais de règle claire.

*Charlie* : il y a bien une injustice, et on n’a pas la qualité de ce que fait Emily. De toute façon il va bien falloir rémunérer des gens, certaines choses vont nous dépasser et il faudra payer. A partir du moment où ça demande du temps, la personne choisit de le faire gratuitement. Si on dit oui à l’argent, il faut agir comme avec un professionnel.

*Ayman* : oui tout à fait, il faudra un cahier des charges.

*Kevin* : on prend trop de temps.

*Ayman* : en effet. Si on est OK, il faudra faire un cahier des charges. Etienne et Thomas ne vont pas interagir avec Emily. Il faut voter. La dépense sera au sein du COM.

*Etienne* : là on cherche des sponsors, on veut une vidéo qui montre tous les gestes, etc. Je n’ai pas les outils pour débloquer.

*Charlie* : dans ce cas, le sportif qui est acteur peut demander de l’argent

La proposition sur laquelle on vote est finalement : FP donne son accord pour que le COM s’il le souhaite puisse utiliser une partie de son budget pour payer Emily pour faire une vidéo, cela n’étant en rien un principe général qui validerait ou non la rétribution d’un membre de FP, mais une réponse à une situation urgente de laquelle la proposition très avantageuse d’Emily nous permet de sortir. Par ailleurs, un cahier des charges précis sera rédigé et une deadline sera donnée. Pas de paiement en dehors de ces conditions. Sur cette base, qui est pour ?

POUR : June, Etienne, Ayman, Kévin

CONTRE : Charlie

S’ABSTIENT : Thomas, François

Dans la limite des 105 euros, le COM peut engager la dépense sous réserve d’un cahier des charges. Cahier des charges à définir d’ici la fin de semaine.

*June s’est absentée*

**c/ Défraiement de mission**

*Ayman* : dorénavant, inclure transport, hébergement et 15 euros par personnes dans les devis.

POUR : unanimité (sauf June).

**d/ Changement de statuts**

Il faudra faire des propositions de modifications de statuts pour mi-décembre, et que quelqu’un s’en charge. François, Ayman, Charlie.

*François* : un règlement intérieur peut inclure les points précédemment évoqués Il faut conjointement le rédiger.

*Thomas* : le règlement intérieur doit comporter ce qui a été décidé sur le COM/COC. Il faut le faire entériner par l’AG.

*Tous* : le règlement intérieur doit comporter les cotisations de l’année.

**2 ● BUDGET**

**a/ Point sur saison passée + prévisionnel**

On a gagné 3500 euros de résultat.

l’Open a coûté 16 000€, achats de plume 4000 euros, achat T-shirts 2300 euros. Autres dépenses : 1500€.

Recettes : 18 000€ de l’Open (inscriptions, buvette, etc.), 3200€ de vente de plumes, 1800€ de vente de t-shirts, 1600€ de compétitions dont 200€ de cotisation des clubs. Le reste des recettes est 2000€.

Aujourd’hui il y a 5000€ sur le compte, 500€ d’espèces et 450€ de dettes.

Budget prévisionnel :

* Assurance, banque, internet : 500€. 500€ EdF, 500€ achats divers (médailles…), 500 de goodies etc. : 2000€ de dépenses
* Recettes : 2000€ dans les compétitions, 500€ dans les cotisations des clubs, LuxGerms 500€, ventes diverses 500€, manifestations 1000€. Ce sont des hypothèses

Total : résultat prévisionnel de 2500€.

Soit au total un budget pour l’année de 7500 euros maximum.

*François* : ajouter des maillots.

*Thomas* : OK pour que l’info sur le PV du CA soit transmise à tout le monde ?

*Ayman* : à titre indicatif le budget mondial c’est entre 40 000 et 50 000 euros.

**b/ Mondial 2019**

Budget prévisionnel à présenter au CA. Thomas va les transmettre au CA.

*June de retour.*

*Ayman* : combien on est prêt à donner au COM ? Quel montant minimal de dépense serait validée par le CA ?

*Etienne* : est-ce que ce sera un plafond sur lequel on pourra tirer ?

*Thomas* : il y a un besoin de visibilité et d’engager des frais maintenant

*François* : de toute façon pas de compte séparé.

*Ayman* : on va perdre sur la CDM, mais on peut gagner non des sous mais en impact, en dynamique… On peut viser des goodies, etc.`

*Etienne* : sans sponsors c’est une grosse dépense.

*Ayman* : sans sponsors, pas de sortie touristique, on va les chercher en RER, on fait le moins de jours possible, pas de cérémonies ni de fêtes ou alors elles sont payantes. Même avec 7000€ il faut des sponsors.

*Charlie* : ce que le CA décide de donner ne sera pas forcément consommé ?

*Ayman* : cela paraît sain de viser 2000€ à la fin. Potentiellement il faut sonder les clubs sur ce sujet. Ces derniers ne vont pas participer.

*Etienne* : j’ai envie qu’on mette tout l’argent, mais il faut prévenir les clubs car c’est aussi pour financer les étrangers. Ca peut être l’événement qui fait connaître la plume, c’est prestigieux.

*June* : est-ce qu’on ne décide pas d’une somme et on consulte les clubs ?

*Charlie* : on sait combien doit avoir France Plumfoot sur la saison. Il faut une enveloppe pour le développement en France.

*Ayman, François* : globalement on a 2000€ dans les caisses au cas où. On est un relai, sauf quand il y a une compétition ou qu’il faut faire fonctionner l’équipe de France, sinon il y a un autofinancement grâce aux clubs indirectement.

*Thomas* : l’assoc a l’air bénéficiaire chaque année de 2500€ ? ...

*Ayman* : qui est pour une enveloppe maximale de 5000€ mise à disposition ?

*Plusieurs* : 4000€

*Charlie* : on pourra augmenter après.

4000€ : Etienne, Charlie, François, Kévin, June

5000€ : Ayman, Thomas

Il faudra informer les clubs.

**c/ Equipe de France**

* **Budget sélectionneur**

*François* : on avait voté 500 euros l’année dernière.

*Charlie* : que le sélectionneur veut-il faire ?

*Ayman* : idem COM - une ligne maximale.

*François* : l’idée était de financer le voyage et l’hébergement, puis les stages de l’EdF. Voyage et hébergement : François pense le faire sur ses deniers. Il y a aussi l’assistant. Projets : organisation de stages (location de terrains à Montreuil) et voudrait un stage avec les allemands en fin de saison pour avoir un niveau plus élevé. Le montant de l’année dernière n’a pas été utilisé.

*Ayman, Etienne, Thomas* : ce n’est pas cumulatif d’une année sur l’autre.

*François* : OK. 500€ est un minimum, si François veut aller à Marseille. Sans partenariat d’un club, chaque stage coûterait 200€.

*Ayman* : rappel Eaubonne et Serris peuvent nous mettre des gymnases à disposition, ce serait bien que ce soit tenu en compte dans le budget du sélectionneur.

*François* : je prendrai tous les déplacements à ma charge pour les compétitions, frais déplacement pour les stages et déplacements exceptionnels pour voir des joueurs (type dunkerque).

*François et June* : s’abstiennent.

700€ : Kevin / Charlie / Etienne / thomas

500€ : Ayman

VOTE : 700€

**d/ Volants**

*Ayman* : 150 boîtes commandées saison dernière, les volants s’usent très vite, il reste 100 boîtes. Il faut réfléchir au type de volant que nous voulons pour la prochaine commande.

*Thomas* : consulter les clubs.

*Ayman* : c’est FP qui doit statuer sur quel type de volant on utilise en France.

A voir plus tard.

**e/ Mission Trang / Etienne à Bordeaux**

Le futur club de Bordeaux s’est engagé à défrayer Trang et Etienne pour démo. Or le Club de Bordeaux ne s’est pas fait. La mairie d'Angoulême à verser 400€ pour la création du club, les 400€ ont été versé à FP en attendant que le club de Bordeaux existe.

Cette somme n’a pas été remise à Bordeaux puisque le club n’existe pas, et Trang et Etienne n’ont pas été défrayés. FP n’étant que l'hôte bancaire de cette somme, n’est pas vraiment en droit de gérer ce défraiement.

Défraiement néanmoins acté en donnant une deadline à Bordeaux pour monter club. Deadline fin 2018.

**3 ● SAISON 2019**

**a/ OPEN 2019**

l’Open est une des rares rentrée d’argent de FP.

Mais FP Doit délégué au club buvette et goodies, et préparation compétition. Dans ce cas se pose la question suivante : à qui revient les bénéfices de la buvette ?

Le reste des compétitions sont gérées par les clubs à l’exception des championnats de France.

(Ay va aux toilettes)

*Kevin* : comment FP peut logistiquement gérer une buvette préparée en amont par un club ?

le travail en amont est énorme

*Ayman* : on pourrait penser qu’un ou plusieur club s’investissent bénévolement pour FP lors de l’OPEN par exemple.

*Etienne* : l’organisation en amont d’une compét. ne nécessite pas que ce soit seul des bénévoles du club accueillant la competition.

*Ayman* : c’est l’occase pour le club de témoigner d’un soutient pour FP.

*Kevin* : 80% des forces bénévoles sont en région parisienne.

*Ayman* : pas besoin de reproduire le même investissement que notre dernier OPEN

*Kévin* : comment France Plumfoot peut aider Marseille ?

*Ayman* : il y a eu peu de trajets jusqu’au CDFAS l’année dernière. Ca se gère à distance. L’essentiel, ce sont les mois précédents, c’est France Plumfoot. Pendant l’Open, Marseille gère les bénévoles (accompagnement étrangers, trajets, gérer la buvette, tracer des terrains, ramener un masseur, faire de la pub sur place...). Mais le boulot de la peine c’était avant : l’invitation des joueurs, les plaquettes… Marseille pourrait évaluer la capacité à gérer le transport, les terrains… Ce que France Plumfoot a fait : constituer les chambres, faire le point sur qui on a invité, gérer les repas…

*Etienne* : c’est gênant de dire que France Plumfoot ne gère que les choses en région parisienne. C’est presque à Marseille de dire ce que France Plumfoot doit faire.

*Ayman* : dites nous ce qu’il faut faire, par exemple les besoins de trajet, etc.

*Thomas* : c’est étrange de ne pas avoir été prévenu de quoi que ce soit.

*Kévin* : fête, hébergement, terrains… Sont prévus. Effectivement on aurait pu prévenir.

*Thomas* : on est tous France Plumfoot, le travail fait pour l’Open, c’est pour la fédé. Etienne et Ayman OK.
*François* : c’est délicat que les clubs n’en retirent pas de bénéfices.

*Ayman* : c’est l’occasion de marquer un soutien humain à France Plumfoot, c’est plus que les compétitions nationales. Il y a aussi le prestige d’avoir l’Open chez soi.

*François, Ayman* : il y a ici un trou béant niveau règlement intérieur, à spécifier lorsqu’on le rédigera.

**b/ Calendrier**

Puteaux : fin octobre - début novembre // à confirmer ?

Paris : 1-2 décembre

Interclub : février à Canteleu

Marseille : mi-avril OPEN

Dunkerque : propose 11-12 mai, mais c’est tard par rapport à la fin de saison.

Championnat de France : à partir d’avril il n’y a personne à Lyon, l’intérêt est limité.

*Ayman* : vis-à-vis de Lyon, il faut y faire soit l’interclub soit une compétition qualificative = soit Puteaux soit Dunkerque cède sa place.

*Charlie* : prises de contact multiples, rappel demain. La personne était au courant qu’il fallait une deadline aujourd’hui.

*Ayman* : on a dépassé la date limite pour organiser une compétition nationale en octobre. Si il y a quelque chose à Puteaux cela peut être en plus. Mais pour faire venir des Marseillais et Dunkerquois c’est compliqué. Au début de l’été un document a été envoyé aux clubs avec les dates souhaitables. Du retard a été pris.

*Thomas* : si demain pas de réponse, on dit non à la compétition nationale à Puteaux en octobre et on voit quoi faire en janvier. Tout le monde est OK.

**c/ Championnat 2019**

Les nouvelles règles sont sur le site, donc publiques. Ont été envoyées aux clubs

**c/ Stage(s) arbitrage**

On passe.

**4 ● COMMUNICATION**

**a/ Nouveaux canaux**

Insta et Twitter.

*Etienne* : Pour Kathie on devrait être sur LinkedIn et Viadeo.

OK pour ouvrir les comptes, le COM les gèrera en interne.

**b/ Site web**

Il faudrait quelqu’un en plus. Faire passer le message aux clubs. Préciser bien sur le niveau orthographique. Il faut nommer une personne responsable.

Ayman écrira un cahier des charges sur le community manager.

**c/ Adresses e-mail**

urgence : communication et recherche partenaire est la priorité, discussion Framateam.

**5 ● DIVERS**

**a/ Absence Laurent**

Membre en moins, et en plus on dépense de l’énergie. Le remplacement proposé par François n’est pas dans les statuts. A décider avant la prochaine AG

**b/ SFE**

Il y a tentative de reconnexion. Il faut revenir dans le dialogue. Ayman enverra des propositions sur framateam

**c/ Goodies**

Sweatshirts : ça aurait été sympa, mais de nouvelles dépenses et designs ce n’est peut-être pas la peine. Ca pourrait être auto-financé par des précommandes. il faudra payer un échantillon, qui sera écoulé.

problème : design, qui s’en charge

On voudrait un truc avec zip.

*Etienne* : fin de la réunion. Il faut faire plus de réunions. C’est mieux pour tout le monde.

*Thomas* : il faut des grandes lignes

*Etienne* : on peut dire qu’on met 15 minutes par points et 8 items au maximum.

*François* : c’est le 1e CA depuis trop longtemps.

*Etienne* : il en faut au minimum un par mois.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Fin du CA à 23h15.

Rédigé à Paris, le 27 Septembre 2018.

Le Président Le Trésorier

 Ayman Moussa Kevin Eybert



France Plumfoot

-

191 avenue Gambetta 75020 Paris (chez Ayman Moussa)

-

Tél : 06 63 95 31 37

Courriel : plumfootfrance@gmail.com

Site Internet : [www.plumfoot.net](http://www.plumfoot.net)

-

Numéro d’immatriculation : W133007497

Plumfoot© est une marque déposée